



QUI SOMMES-NOUS?



La FAE regroupe huit syndicats



Alliance des professeures et professeurs de Montréal alliancedesprofs.qc.ca

Représente quelque 9 000 enseignantes et enseignants de la Commission scolaire de Montréal (centre de l'Île de Montréal) et le personnel des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.



Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal seom.qc.ca

Représente quelque 3 500 enseignantes et enseignants de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (Ouest de l'Île de Montréal).



Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides lesebl.ca

Représente quelque 4 300 enseignantes et enseignants de la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles (région du sud de Mirabel ainsi que les municipalités qui longent le lac des Deux Montagnes et la rivière des Mille Îles).



Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île sepi.qc.ca

Représente quelque 3 200 enseignantes et enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies, Saint-Léonard, Anjou, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles).



Syndicat de l'enseignement de la région de Laval sregionlaval.ca

Représente quelque 4 000 enseignantes et enseignants de la Commission scolaire de Laval (Ville de Laval).



Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska sehy.qc.ca

Représente quelque 1 500 enseignantes et enseignants de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (régions de Granby, Cowansville, Farnham et les environs).



Syndicat de l'enseignement des Seigneuries leses.org

Représente quelque 500 enseignantes et enseignants des secteurs secondaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de la Commission scolaire des Trois-Lacs (régions de Vaudreuil-Dorion, Soulanges, Île-Perrot et Rigaud).



Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais s-e-o.ca

Représente quelque 3 500 enseignantes et enseignants des commissions scolaires des Portages-de-l'Outaouais, des Draveurs et au Cœur-des-Vallées.



L'Association de personnes retraitées de la FAE aprfae.ca

L'APR FAE est également affiliée à la FAE. Elle représente quelque 600 personnes retraitées de l'enseignement qui proviennent de l'un des huit syndicats de la FAE.



FÉDÉRATION
AUTONOME DE
L'ENSEIGNEMENT

NOUS CRÉONS L'AVENIR



Un peu d'histoire...

En 2005, neuf syndicats de l'enseignement étaient insatisfaits du règlement dans le dossier de l'équité salariale, des positions sur la réforme de l'éducation, des stratégies de négociation et de la gestion politique lors du renouvellement de la convention collective nationale. Ils ont donc enclenché, au printemps 2006, une démarche de désaffiliation auprès de la Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ).

Le 7 juin 2006, à l'occasion d'un référendum tenu dans plus de 800 établissements scolaires, les membres de ces neuf syndicats ont voté en faveur de la désaffiliation, jetant ainsi les bases de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

Le 28 juin 2006, à l'occasion de la première rencontre du Conseil fédératif, les déléguées et délégués des neuf syndicats fondateurs déclaraient solennellement leur adhésion à la FAE.

Qui sommes-nous ?

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) est une organisation dynamique regroupant huit syndicats de l'enseignement qui représentent plus de 32 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du milieu carcéral du Québec ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier. Ces enseignantes et enseignants travaillent dans quelque 800 écoles et centres, principalement concentrés dans les régions de Montréal, Laval, Basses-Laurentides, Outaouais et Montérégie. La FAE accueille aussi les membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).



Une organisation dynamique

Depuis sa création, la FAE relève tous les défis et se distingue par la qualité de ses interventions. Sa ténacité à défendre l'école publique et à promouvoir la profession enseignante témoigne d'une vitalité qui fait la fierté de ses membres.



Une organisation engagée

En plus d'être inconditionnellement engagée envers l'école publique et la qualité de l'enseignement qui y est dispensé, la FAE poursuit sans relâche ses démarches pour obtenir de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves. Cet engagement se manifeste aussi par les moyens déployés pour améliorer les conditions d'exercice des enseignantes et enseignants et la reconnaissance de leur expertise.



Une organisation imaginative

La FAE ne se cantonne pas dans un rôle critique devant les lacunes du système d'éducation québécois. Au contraire, la FAE innove et propose des solutions réalistes et viables.



Une organisation militante

Son ardeur à défendre l'école publique inscrit la FAE dans un mouvement syndical de combats collectifs pour construire une société fondée notamment sur la justice sociale. La FAE n'hésite pas à s'allier à celles et ceux qui partagent sa volonté de maintenir l'accès à des services publics québécois gratuits.



Une organisation démocratique

À la FAE, les membres ont une place de choix. Ils peuvent participer aux instances fédératives, y faire valoir leurs opinions et points de vue et prendre part aux décisions. Dans les comités et groupes de travail, les membres contribuent directement à la vie et au développement de la FAE. Les nombreuses consultations effectuées auprès d'eux les placent au cœur des orientations fédératives.

Les grands dossiers

- L'amélioration des conditions de travail des enseignantes et enseignants.
- La pleine reconnaissance du travail des enseignantes et enseignants.
- La réforme de l'éducation et la réussite éducative.
- Le soutien aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et les problèmes liés à l'intégration.
- L'autonomie professionnelle et la valorisation de la profession enseignante.
- L'égalité des chances et le respect du droit à l'éducation.
- La fin du financement public des écoles privées.
- La promotion de l'école publique.
- Le financement de l'éducation et la gratuité scolaire.

Les grandes réalisations

- Le consensus social sur le fait que la réforme doit être corrigée.
- La possibilité qu'un élève du primaire reprenne son année scolaire de manière à lui permettre de combler ses retards.
- La révision du programme de français au premier cycle du primaire, témoignant de l'importance des connaissances au cœur des programmes.
- La révision du programme de formation des maîtres.
- La recherche sur le décrochage scolaire des filles.
- La mise en place du mouvement héros.
- La création de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (TPMD).
- La mise sur pied de la Semaine pour l'école publique.
- L'octroi de bourses à vocation sociale pour les jeunes raccrocheuses, les étudiantes et étudiants ayant des projets de recherche novateurs en relations du travail et les personnes effectuant des études à l'éducation des adultes (EDA) ou à la formation professionnelle (FP).



FÉDÉRATION
AUTONOME DE
L'ENSEIGNEMENT

Comment nous joindre ?

8550, boul. Pie-IX, bureau 400
Montréal (Québec) H1Z 4G2

Téléphone : 514 666-7763
Sans frais : 1 877 387-4774

  lfafe.qc.ca